





Les licences : classification

en vigueur depuis
janvier 2016

Types de licences selon la nature des boissons

Catégories de licence	Les licences	Groupes de boissons	Droits attachés à la licence
Les licences pour les débits de boissons à consommer sur place (DBCSP) Article L. 3331-1 du CSP	 La licence III	1 et 3	-Vente de boissons à consommer sur place ; -Vente de boissons à l'occasion des principaux repas, en tant qu'accessoires à la nourriture ; -Vente de boissons à emporter.
	 La licence IV	1, 3, 4 et 5	
Les licences de restaurant Article L. 3331-2 du CSP	 La petite licence restaurant	1 et 3	-Vente de boissons à l'occasion des principaux repas, en tant qu'accessoires à la nourriture ; -Vente de boissons alcooliques à emporter.
	 La licence restaurant	1, 3, 4 et 5	
Les licences pour les débits de boissons à emporter Articles L. 3331-3 du CSP	La petite licence à emporter	1 et 3	-Vente de boissons à emporter ou à distance (article L. 3331-4 du CSP).
	La licence à emporter	1, 3, 4 et 5	